



**HAL**  
open science

## Le Castellar (Cadenet, 84) - partie nord du site

Delphine Isoardi, Florence Mocci

► **To cite this version:**

Delphine Isoardi, Florence Mocci. Le Castellar (Cadenet, 84) - partie nord du site. Bilans scientifiques régionaux, 2014, Bilan Scientifique de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, 2013. hal-01412915

**HAL Id: hal-01412915**

**<https://hal.science/hal-01412915>**

Submitted on 5 Feb 2021

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

constituée d'une couche de graviers et petits cailloux pris dans une épaisse couche d'argile extrêmement indurée. Il doit s'agir d'une portion inédite de la voie dite de Marseille, appelée *via Vicina* sur le plan de Fernand Sauve qui l'avait observée durant les travaux du percement du boulevard Camille Pelletan (Sauze 1903).

► À l'extrémité orientale du terrain, dans le sondage 8, une nouvelle portion de voie antique d'environ 2 m de large a été mise au jour. De direction nord-sud et parallèle à la Marguerite, elle conserve, côté ouest, les vestiges d'un trottoir détruit par un bassin moderne ; il en reste deux blocs quadrangulaires en calcaire molasique tendre (1 m de long sur 0,90 m de large et 0,60 m d'épaisseur). La surface de roulement consiste en une couche très indurée de gravillons majoritairement en calcaire, ce qui lui confère un aspect identique à un voile de chaux. Une ornière a également été mise en évidence. Son prolongement côté sud est parfaitement axé avec l'orientation générale des vestiges découverts en 1999 sur le chantier dit du boulevard Joffre.

► Enfin, dans le sondage 9, deux sépultures en bâtière, dont ne subsistaient que les *tegulae* correspondant au fond des inhumations, ont été découvertes.

Patrick De Michèle

**Codou 1985** : CODOU (Yann) – Apt : un lieu de culte dédié à Mithra. *Association d'Histoire et d'Archéologie du Pays d'Apt*, 8, 1985, 1-7.

**Sauve 1903** : SAUVE (Fernand) – *Monographie de la ville d'Apt (Vaucluse), la ville et le terroir, la société, les institutions, histoire civile et religieuse, bibliographies aptésiennes...* Apt : impr. de Lanet, 1903. 127 p.

**Sauve 1910** : SAUVE (Fernand) – Découvertes gallo-romaines à Apt. In : SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ARCHÉOLOGIE – *Congrès archéologique de France*, LXXVI<sup>e</sup> session tenue en 1909 à Avignon. Tome II : *Procès-verbaux et mémoires*. Paris : A. Picard ; Caen : H. Delesques, 1910, 98-110.

**Tallah 2004** : TALLAH (Linda), BACHIMON (Philippe) collab., CARRU (Dominique) collab., DE MICHÈLE (Patrick) collab., GARCIA (Dominique) collab., MORVILLEZ (Éric) collab. – *Le Luberon et Pays d'Apt (84/2)*. Paris : Académie des Inscriptions et Belles-Lettres : Ministère de l'Éducation nationale, Ministère de la Recherche, Ministère de la Culture et de la Communication, Département de Vaucluse, Maison des Sciences de l'Homme, 2004. 431 p. (Carte archéologique de la Gaule ; 84/2).

Néolithique

Âge du Fer

## BOLLÈNE

### Chemin du Barry

Antiquité

Un diagnostic archéologique a été réalisé en octobre 2013, à Bollène, quartier Saint-Pierre de Sénos, dans une zone au nord du village et en contrebas sud de l'oppidum du Barry sur un terrain délimité à l'est par le ruisseau de la Combe, formant un léger pied de pente. Sur les vingt tranchées pratiquées, trois, toutes situées dans la partie sud-ouest du terrain, ont mis en évidence des structures en creux.

► La tranchée TR 5 a permis d'observer, dans son extrémité ouest, une fosse en partie engagée dans la berme ; elle n'a pas livré de mobilier mais semble se rattacher à l'ensemble des structures de la tranchée voisine TR 8 dans laquelle ont été révélés les éléments les plus significatifs, notamment une grande structure en fosse (ST 2), composée d'un dépôt sombre, sableux et riche en tessons ; elle englobait une autre structure (ST 3), fortement cendreuse, qui a livré un mobilier de céramiques fines caractéristiques. Ce dépôt (5 m x 2 m), qui est largement engagé dans les bermes sud et ouest de la tranchée entre 1,10 m et 1,30 m de profondeur, semble correspondre à une aire d'habitation en place, avec résidus de consommation (faune), fragments de céramique et zones cendrées (vidanges de foyer). Les tessons non tournés sont les plus nombreux, certains semblent rattachables

au Néolithique ; les céramiques fines appartiennent à des productions rhodaniennes (monochromes grises à décor ondé) et à des productions massaliètes (coupes à décor peint rouge). L'ensemble est daté des VI<sup>e</sup> et V<sup>e</sup> s. av. J.-C. Appartenant au même ensemble, une structure (ST 4), constituée d'une poche sombre également cendreuse, a été identifiée à proximité vers 0,90 m de profondeur.

► Plus au nord, la fouille a révélé à faible profondeur dans la tranchée TR 12 trois structures isolées creusées dans le substrat argilo-marneux : un drain non daté ; une fosse circulaire (ST 6) peu profonde, remplie d'un sédiment argileux avec quelques tessons non tournés, peu significatifs, peut-être datables du Néolithique ; enfin, plus à l'ouest, une fosse dépotoir (ST 7), d'environ 3 m<sup>2</sup>. Elle contenait un mobilier céramique résiduel (céramiques fines, sigillées sud-gauloises et sigillées claires B ; céramiques brunes à engobe micacées et kaoliniques). L'ensemble est datable des II<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> s. de n. è.

En conclusion, c'est au sud-ouest des parcelles, dans une zone étroite, que le diagnostic a livré les informations les plus significatives liées à une occupation en place du premier âge du Fer.

Joël-Claude Meffre

Âge du Fer

## CADENET

### Castellar : partie nord du site

Antiquité

À la suite des travaux de 2012 centrés sur le fossé défensif au nord-est du site<sup>1</sup>, la campagne de 2013 s'est attaché à mettre au jour des structures intra-muros en deux secteurs de la partie nord du site.

1. Voir *BSR PACA* 2012, 207-208 (première année de la fouille programmée triennale).

Il fallait en effet continuer la caractérisation du bâti de la fin de l'âge du Fer pour obtenir des plans plus complets, mieux déterminer l'usage des espaces, affiner les datations, comprendre le mode d'occupation de l'époque romaine (surtout attestée par des découvertes très anciennes, hors contexte).

► **Zones 21-22 :**  
**la trame intra-muros du secteur nord-est**

De 2008 à 2010 nous avons mis au jour dans ce secteur trois espaces bâtis de l'extrême fin du deuxième âge du Fer (ESP10071, ESP10004 et ESP10084) et un espace de circulation assez large<sup>2</sup>. Sachant en outre que les récits des XVIII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> s. y situent des découvertes en lien avec Dexiva ("trésor", inscriptions antiques), ce secteur du site est apparu le plus propice pour continuer à documenter l'occupation intra-muros. En septembre 2013, nous avons ouvert deux zones en raison d'une végétation assez handicapante pour une grande aire ouverte continue (zones 21 et 22).

► La zone 22 a permis de dégager la partie occidentale de l'espace 10084 (nommé depuis ESP22009-10084 ; fig. 173) formant un quadrilatère complet d'environ 2,30 m sur plus de 3 m. Il est difficile d'affirmer que cet espace a fonctionné avec ESP10004 au sein d'un même ensemble bâti composé de plusieurs pièces, cependant l'orientation des murs, identique, va dans ce sens. Bien que le mobilier métallique ou céramique soit rare, comme en 2010, il indique une datation dans l'extrême fin du deuxième âge du Fer (fin II<sup>e</sup>-I<sup>er</sup> s av. J.-C). Aucune trace de destruction militaire n'est apparu : l'espace a été vidé puis les murs épierrés (sans doute lors des travaux agricoles postérieurs).

Un lambeau de couche d'occupation, recouvert par une couche de colluvionnement, doit être rattaché aux vestiges mis au jour au nord de la zone 21 (ensemble ESP21018-22007). Bien que mal conservé, cet ensemble est également datable de la fin du deuxième âge du Fer.

► Au sud de ESP21018-22007, en zone 21, est apparu un soubassement quadrangulaire (EMP21011) fait de blocs de construction, avec des fragments de tuiles et d'amphores entre les blocs. Il mesure au moins 3,25 m dans le sens nord-sud et 3 m dans le sens est-ouest, et son orientation est légèrement différente de celle de ESP22009-10084 et ESP10004. Il s'agit du soubassement d'un bâti que l'on daterait au moins du changement d'ère : la présence d'amphore gauloise et de tuile donne un *TPQ* dans une phase légèrement postérieure à l'occupation au nord (ESP21018-22007). Il est alors tentant de mettre en relation cette structure avec le fragment de marbre inscrit mis au jour dans les niveaux supérieurs de la zone 22 (hors stratigraphie). Serait-ce là un bâtiment romain ? Peut-être en lien avec la fonction culturelle supposée pour cette phase ?

Au sud de cet empierrément, se trouve une zone dépourvue de bâti sur une large surface, mêlant du mobilier de l'âge du Fer à la période romaine (fragments de placage de marbre en particulier) avec de la faune. C'est l'ensemble VO21002-21003 : un espace de circulation type voirie, de direction nord-sud depuis le nord du site (zone 1 de 2007), qui oblique vers l'ouest sous l'EMP21011.

Enfin, cette zone 21 a relevé l'existence d'une tranchée datable au moins du changement d'ère, qui passe entre ESP21018-22007 et EMP21011 : TR21021 (comblée par les US 21014, 21017 et blocs en vrac 21019 à l'est). S'agit-il d'une tranchée palissadée ? Ou plus simplement d'un drain ? Et cette tranchée est-elle en lien avec la rupture observée au sud de EMP21011 (une rupture de pente dans la couche supérieure du substrat, de forme circulaire) ? L'état de conservation ne permet pas d'en dire plus.

Au final, nous avons là des vestiges de structures bâties qui se succèdent dans le temps, sans interruption, de la fin du II<sup>e</sup>-I<sup>er</sup> s. av. J.-C. au Haut-Empire. Une continuité d'occupation intéressante entre l'âge du Fer (période de fondation du site, de construction du système défensif) avec une phase d'occupation postérieure au changement d'ère qui, à ce jour, n'était connue qu'au sommet du rempart (zone 4, nord-est du site, sur l'*agger*). Il y a donc un bâti intra-muros postérieur à la Protohistoire, qui va dans le sens des découvertes anciennes, même si sa nature exacte pose encore problème (en raison de l'état de conservation général du site).



Fig. 173 – CADENET, Castellar. Vue des cinq ensembles (zones 21-22) : ESP22009-10084 : structure bâtie de la fin du deuxième âge du Fer ; EMP21011 : soubassement empierré antique ; VO21022-21003 : voirie ; ESP21018-22007 : vestige d'occupation de la fin du deuxième âge du Fer ; TR21021 : tranchée antique (cliché L. Damelet / CCJ-CNRS).

2. Voir *BSR PACA* 2008 212-215 ; 2010, 213-216.

► **Zones 20-23 :**  
**secteur nord-ouest de la partie nord du site,**  
**de part et d'autre du rempart occidental (fig. 174)**

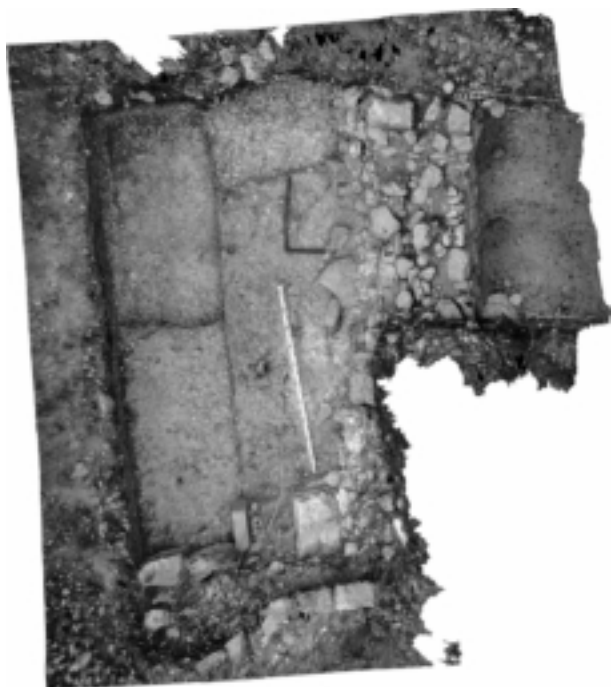


Fig. 174 – CADENET, Castellar. Photo orthorectifiée du rempart 20005/23005 et du sondage B (zones 20- 23) (V. Dumas / CCJ-CNRS).

Du côté ouest de cette partie nord du site, a été implanté un nouveau secteur de fouille à l'endroit où en surface se trouvait une forte concentration de *tegulae*, et dans l'optique de mettre au jour des structures bâties romaines. Il s'agit en effet de l'unique zone de concentration de *tegulae* (identifiée dès 2006 lors du relevé topographique des structures visibles, par V. Dumas, topographe du CCJ).

► La zone 20, intra-muros, se trouve contiguë au rempart. Quant à la zone 23, elle a été implantée de l'autre côté de la courtine, afin de faire le lien avec les US juste à l'extérieur. Ces deux zones ont permis de mettre en évidence différents états d'occupation : de l'époque proto-historique, avec la mise en place de la courtine en ce point du site, à la phase romaine (et au-delà).

En zone 20, la phase romaine a pu clairement être datée des II<sup>e</sup>-III<sup>e</sup> s. (mais dans des couches d'abandon, sous les importants remblais modernes). L'arrêt de la fouille sur les couches de démolition des niveaux romains laisse présager d'intéressantes découvertes pour la prochaine campagne.

► De l'autre côté du rempart, en zone 23, il est apparu que la courtine avait connu plusieurs remontages. Au titre des découvertes figure la mise en évidence d'une plateforme liée (au moins) à la construction de la courtine à l'extrême fin de l'âge du Fer.

Delphine Isoardi et Florence Mocci

Moyen Âge

## CARPENTRAS

### Parking de l'Observance

Moderne

Un diagnostic d'archéologie préventive, prescrit dans le cadre du projet de construction d'un parking souterrain, a été réalisé sur l'actuel parking de l'Observance à Carpentras, motivé par la présence dans ce secteur de l'église de l'Observance ainsi que par l'emplacement présumé des remparts du XIV<sup>e</sup> s. et des anciens faubourgs médiévaux<sup>1</sup>. Sur les douze sondages réalisés sur un terrain d'environ 1 300 m<sup>2</sup>, seulement quatre (sondages 1, 6, 8 et 11) ont révélé des structures bâties.

► Dans le sondage 1, deux conduites d'eau modernes ont été découvertes. La première canalisation est en terre cuite de Bollène avec des cailloux de blocage de chaque côté ; orientée nord-sud, elle a été observée sur 4,30 m de long. La seconde, une conduite en fonte orientée est-ouest observée sur 1,30 m de long, passe sous la canalisation en terre cuite.

La première est située à environ 0,90 m sous le sol actuel et la seconde à environ 1,15 m.

► Les sondages 6 et 8 ont livré les vestiges d'un mur moderne, large d'environ 0,60 m, conservé sur deux assises et possédant un ressaut de fondation. Il s'agit probablement d'un mur de soutènement d'une ancienne calade de galets située sous l'actuelle rue de l'Observance.

Le sondage 8 a également livré les vestiges d'un second mur axé nord-sud (fig. 175). Cette structure, d'environ 0,60 m de large, conservée sur une hauteur d'une



Fig. 175 – CARPENTRAS, parking de l'Observance. Sondage 8 : vue du mur de soutènement (cliché Y. Bonfand).

quinzaine d'assises (soit environ 2,35 m de haut) et possédant un ressaut de fondation, est probablement un mur de soutènement du chevet de l'église reconstruit à la fin du XIX<sup>e</sup> s. Lors de l'édification du nouveau chevet sur un terrain en limite de pente, les constructeurs ont décidé de bâtir un mur de soutènement au nord du chevet, créant ainsi une première esplanade.

Ce mur, qui comporte des signes lapidaires, a très probablement été construit à partir des pierres du rempart du XIV<sup>e</sup> s., détruit vers 1850.

1. Équipe de fouille : Guilhem Baro, Maeva Serieys, Yann Bonfand et Dominique Carru.